ministère il y a sept ou huit mois, et cette demande a été rejetée. Elle avait trait à un officier de l'Aviation royale britannique qui a certains moyens financiers et est suffisamment jeune pour ne pas demeurer oisif ici. A ma connaissance, il possède une certaine expérience en comptabilité. Je me demande pourquoi une demande de ce genre ne peut être examinée.

## • (2310)

J'ai été heureux d'apprendre les chiffres au sujet des personnes originaires d'Europe et du Royaume-Uni. Trois ou quatre personnes dans ma circonscription sont venues ici grâce à un visa de visiteur. Elles ont acheté une propriété et ont fait des placements importants. Je crois avoir mentionné personnellement un cas au ministre. Une famille a investi un quart de million et une autre près d'un demi-million de dollars. Ces fonds sont utilisés dans l'industrie touristique pour attirer des touristes européens au Canada. Dans un certain cas, une campagne devait être lancée en vue de faire venir des Néerlandais et des Allemands. Même compte tenu du contingentement et en raison de la balance des paiements actuelle, j'espère que le ministre étudiera la question du point de vue monétaire. Un tel apport d'argent au Canada devrait jouer en faveur de ces immigrants dans le système des points, comme on l'appelle, je crois.

Je dois dire au ministre que le bureau de l'immigration à Orillia, dans ma circonscription, est vraiment exemplaire. Nous avons bénéficié de la collaboration exceptionnelle de son directeur, M. Charles Brooks, et je suis vraiment désolé d'apprendre qu'il prendra bientôt sa retraite. Je suppose, toutefois, qu'il sera très vite remplacé par quelqu'un qui poursuivra son excellent travail. Mes collaborateurs régionaux et moi-même ne pouvons que nous féliciter de la collaboration qu'il ne cesse de nous apporter.

Les allocations du programme de travaux d'hiver, comme on l'appelait déjà, ont été réduites dans de nombreuses circonscriptions à \$100,000, sans compter un montant supplémentaire pour les autochtones. Étant donné le grave problème du chômage qui nous attend, j'espère que l'on trouvera l'argent nécessaire pour faire travailler les gens à un projet utile au lieu de leur verser des prestations d'assurance-chômage. Je sais que le temps qui m'était imparti est écoulé, mais serait-il possible au ministre de commenter quelques-unes des questions que je lui ai soumises?

M. Axworthy: Monsieur le président, je vais tenter de répondre brièvement. Si le député veut une réponse plus détaillée, nous pourrions le faire par lettre.

Pour ce qui est de l'admission des agents d'immeuble au programme de formation, il existe dans chacune des provinces avec lesquelles nous avons conclu un accord ce que l'on appelle un comité des besoins en main-d'œuvre. Ce programme prévoit des rencontres et des discussions entre fonctionnaires provinciaux et fédéraux pour déterminer quels programmes de formation sont prioritaires. Les programmes de formation sont dispensés par les établissements provinciaux. Pour arrêter les priorités, on tient compte simplement des besoins les plus pressants, compte tenu des maigres ressources. Les programmes destinés aux agents d'immeuble ne sont pas considérés aussi prioritaires que ceux qui s'adressent aux machinistes, aux tuyauteurs, etc.

M. Baker (Nepean-Carleton): Est-ce provincial ou fédéral?

## Subsides

M. Axworthy: C'est un comité mixte formé de fonctionnaires des deux paliers de gouvernement. Mais je sais que l'industrie de l'immobilier dispense et administre elle-même son propre programme. Au sujet des cas d'immigration, je suis disposé à étudier ceux que le député a exposés. Je connais le cas de la famille néerlandaise parce que le député m'en a parlé. On avait dit aux membres de cette famille, avant qu'ils ne s'établissent au Canada, que l'on ne pouvait leur accorder le statut d'immigrants reçus, bien que je crois avoir souligné dans ma lettre qu'ils peuvent être admissibles dans la catégorie des entrepreneurs. Il s'agit encore d'un point que nous pourrions discuter de concert avec les fonctionnaires du gouvernement de l'Ontario. Mais celui-ci doit attester qu'il s'agit d'un investissement valable dans l'entreprise. Quoi qu'il en soit, je vais me faire un plaisir de suivre cette affaire de près.

Pour l'autre cas, si le député veut bien me soumettre le dossier, je serai ravi de l'étudier.

M. McLean: Monsieur le président, je tiens tout d'abord à remercier mes collègues comme les autres députés de me permettre d'intervenir avant la fin de la séance.

J'aimerais aborder la question de l'incidence du budget sur les programmes à l'intention des femmes. Il y aura certes une augmentation des crédits consacrés aux affaires sociales durant les trois prochaines années, augmentations qui devraient être de 10.6 p. 100, 6.3 p. 100 et 6.9 p. 100. Dans le même temps, les dépenses publiques devraient croître respectivement de 12.8 p. 100, 10.5 p. 100 et 10.1 p. 100. Ceci revient à dire que les crédits consacrés aux affaires sociales qui relèvent des différents portefeuilles du ministre progresseront moins que l'inflation. Puisque l'on parle du budget, i'aimerais bien savoir ce que le ministre compte faire pour garantir que le niveau de financement des programmes des affaires sociales constituera une priorité dans les dépenses du gouvernement, compte tenu de l'accent mis sur cette question dans le discours du trône et des promesses mêmes du ministre au sujet des programmes à l'intention des femmes.

M. Axworthy: Monsieur le président, je me réjouis que le député me pose cette question car je pense pouvoir lui apporter des réponses qui le satisferont. Le comité des affaires sociales a vu son budget restreint cette année effectivement. Il n'empêche que nous avons réussi à augmenter notablement les crédits consacrés aux programmes fédéraux à l'intention des femmes. Par exemple, le bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme a fait doubler son budget cette année pour créer 12 postes afin d'augmenter l'activité et la coordination. Le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, qui relève directement de moi, a fait relever son budget de 1980-1981 à près de \$660,000, et dans ce cas-là aussi, c'est presque le double du budget de cette année.

En ce qui concerne les programmes qui relèvent du secrétariat d'État, lequel accorde de fortes subventions de recherches et d'exploitation aux groupes féminins du pays, en août cette année, le comité du cabinet a aussi approuvé une augmentation de \$500,000. Dans ce cas-là aussi, il s'agit d'une grosse augmentation, de presque le double. Le bureau de la maind'œuvre féminine du ministère du Travail a aussi obtenu une forte augmentation de fonds. Il recevra près de \$300,000 de plus. Pour chacun de ces bureaux ou services qui agissent directement sur les programmes à l'intention des femmes, nous